

Gouvernance – Gérance
Décisions des associés

Prise de décision dans une société par actions simplifiée (SAS)
Prise de décision dans une société à responsabilité limitée (SARL)
Prise de décision dans une société anonyme (SA)
Prise de décision dans une société civile immobilière (SCI)

Rémunération du dirigeant

Revenus du micro-entrepreneur
Revenus d'un entrepreneur individuel
Revenus du dirigeant d'une société
Fiscalité des dividendes perçus par les associés

Protection sociale du dirigeant

Régime social du micro-entrepreneur
Tout savoir sur la protection sociale de l'entrepreneur individuel



Mairie de Palavas-les-Flots

Horaires : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Adresse : 16 Boulevard Maréchal Joffre – BP 106 – 34250 Palavas-les-Flots

Tél. : 04 67 07 73 00